

## LES AUTEURS

**Yvan Gillard**

Docteur en droit, Avocat au Barreau, Rusconi & Associés, Lausanne. M. Yvan Gillard a exercé diverses fonctions dans la magistrature avant de se spécialiser dans le domaine bancaire, ce qui l'a notamment amené à oeuvrer au sein de la Commission fédérale des banques avant de se tourner vers le secteur privé. Il a dirigé le réseau compliance du Credit Suisse Private Banking et le Département Compliance de la BCV.

**Marina Ikononidi Blasius**

Senior compliance officer auprès du Credit Suisse. Master en droit, ancienne conseillère auprès du Département juridique de la BCV.

180 PAGES

PUBLIÉ EN AVRIL 2009  
PRIX TTC : CHF 49.50

Le Guide CDB 08 a pour objet de fournir **une aide pratique aux utilisateurs**, qu'il s'agisse de spécialistes de la matière (juristes, compliance officers, auditeurs, collaborateurs des fichiers centraux, etc...) ou d'autres utilisateurs réguliers (employés de banque), voire occasionnels (avocats, autorités, etc...). Les dispositions de la Convention de Diligence des Banques 08, reprises dans le Guide, sont ainsi complétées, le cas échéant, par un commentaire et par un résumé de la casuistique développée par la Commission de surveillance CDB.

> **La partie commentaire** apporte une aide à l'interprétation si nécessaire, fournit quelques compléments théoriques et, en certaines occasions, émet une appréciation critique des dispositions examinées. Elle fait parfois le lien entre les règles posées par la CDB et le Cadre réglementaire plus large dans lequel celles-ci s'inscrivent (LBA, OBA I FINMA, art. 305ter CP ou recommandations du GAFI).

> **La partie casuistique** comprend pour l'essentiel des résumés des décisions rendues par la Commission de surveillance CDB mais se réfère aussi aux décisions rendues par l'ex CFB et qui font allusion à la CDB.

> **Les annexes** incluent notamment un tableau récapitulatif des évolutions subies par la CDB au travers de ses différentes versions concernant les règles de vérification de l'identité du cocontractant.

En définitive, les praticiens disposent ainsi d'un document de nature à répondre concrètement à certaines de leurs interrogations ou leur permettant d'orienter précisément leurs recherches.

## BULLETIN DE COMMANDE

À RETOURNER À ACADEMY &amp; FINANCE SA

FAX : + 41 22 849 0110

16, rue Maunoir, CP 6069,  
1211 Genève 6 - Tél: + 41 22 849 0111  
info@academyfinance.ch  
www.academyfinance.ch

Nom et prénom .....

Fonction .....

Société .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville..... Pays.....

Tél..... Fax.....

E-mail .....

 Par virement bancaire à réception de facture Veuillez débiter ma carte de crédit (commission de 4%)Mastercard  VISA  AMEX

N° de carte: \_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_ Date d'expiration : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Date ..... Signature.....

Je commande à Academy & Finance  
..... exemplaire(s) de l'ouvrage :

GUIDE CDB 08

ISBN-13 : 978-2-9700602-3-9;  
Tarif unitaire (TTC): CHF 49.50

Ouvrage(s) : ..... CHF

+ frais de port\* : ..... CHF

total (ttc) : ..... CHF

\*(TTC par exemplaire: 6.15 CHF pour la Suisse)

CONDITIONS DE RÈGLEMENT :

Nos prix s'entendent TTC emballage compris. Le règlement s'effectue comptant à la commande, sans escompte.